



Entrée en
formation
qualifiante

Validation du
projet de
formation

Remise à
niveau

Contre indications
médicales identifiées pour
le métier envisagé

ERP : E

Préfor

Préparatoire à la formation professionnelle

La préparatoire à la formation professionnelle vise à développer les ressources nécessaires à la réalisation du projet professionnel : acquisition de connaissances et de méthodes d'apprentissage et évaluation du projet.

La formation

Domaine général

- Expression française (7,5 h)
- Connaissance du monde contemporain (1,5h)
- Langue vivante Anglais (1,5 h)
- Mathématiques (6 h)
- Sciences physiques (1,5 h)
- Informatique (3 h)
- Techniques de recherche d'emploi (1,5 h)
- Séances de travail en autonomie (3 h)
- Ateliers de Raisonnement Logique (1,5 h)

Domaine professionnel

- Initiation aux techniques professionnelles (4,5 h) dans la filière de métier correspondant à la décision d'orientation CDAPH.

Les volumes d'enseignements indiqués sont hebdomadaires.

Evaluation

- Pendant toute la durée de la préformation, les **capacités d'apprentissage** et les **acquisitions de connaissances** sont évaluées de manière approfondie, par l'analyse des **compétences transversales** à toutes les disciplines.
- L'**implication** dans la formation et l'**adéquation** du projet de formation avec le **handicap** et les **paramètres personnels** font l'objet d'une étude individualisée, par une équipe pluridisciplinaire (professeurs, médecins, psychologue, chargé d'insertion, responsable de formation).

Les objectifs

La préformation vise à l'acquisition des **connaissances de base** nécessaires à l'entrée en formation diplômante de niveaux V ou IV. Un travail particulier y est aussi mené pour favoriser l'appropriation d'une **methodologie** d'apprentissage indispensable dans la suite du parcours de formation.

Elle développe la capacité à travailler en **autonomie**, à **s'auto-évaluer**, favorise la dynamique de groupe, initie à l'environnement professionnel futur, sensibilise aux **techniques** et à la **culture** du métier visé par la décision d'orientation CDAPH.

La préformation n'a pas pour vocation d'être un cycle **d'orientation**. Cependant, un travail spécifique d'**évaluation** du **projet** y est mené : l'entrée en formation professionnelle est basée sur une **réflexion approfondie** et une **connaissance** précise des conditions de la formation et des métiers auxquels elle prépare.

Validation

- Pendant la préformation, un **document**, retraçant le parcours d'orientation et justifiant le projet de formation, est **exigé** du stagiaire.
- En conseil de classe de synthèse, à la fin de la préformation, le document remis par le stagiaire vaut **engagement** vers un parcours de formation clairement identifié. Cet engagement est **validé ou non** par l'ERP.
- Si ce parcours de formation est différent de celui préconisé par la **CDAPH**, celle-ci est sollicitée pour accord.

Conditions de la Formation

Durée

- **6 mois** de janvier à juin (62 places)
ou
- **3 mois** d'avril à juin (10 places)

Niveau d'entrée

Maîtrise des bases de la lecture, de l'écriture.

Contre-Indications médicales

- **Celles qui peuvent faire obstacle à l'exercice du métier auquel prépare la formation professionnelle désignée par la décision d'orientation CDAPH.**

Organisation

La préformation est organisée en **groupes de niveau** en fonction du secteur professionnel envisagé et de la formation professionnelle visée. Ce système favorise l'**intégration** (identité des objectifs et homogénéité du niveau d'acquis scolaire), stimule la **dynamique de groupe**, et permet l'**individualisation des apprentissages**.